

Nom de la personne	Questions	Réponses	Réponse fournie par :
Trèva Cousineau, MIFO	Mme la Ministre pourrait-elle nous expliquer pourquoi elle ne s'est pas régulièrement présentée à la télé à côté de M. Ford pour dire quelques mots en français? Les mal-entendants ont eu droit à ce respect.	<p>Il est important d'établir des paramètres afin de définir qui sont les porte-paroles officiels du gouvernement pendant une période de crise. Dans le cas de la pandémie de COVID-19, le premier ministre, la ministre de la santé et le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario sont nos principaux porte-paroles car ils possèdent l'expertise requise et peuvent se prononcer sur les grands enjeux de santé publique. Ces personnes ne parlent pas français. Afin de s'assurer que leur message puisse être transmis, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour assurer une communication directe et fluide avec les francophones.</p> <p>Ainsi, les conférences de presse quotidiennes du gouvernement sont diffusées en direct avec interprétation simultanée en français et avec sous-titres en français sur la chaîne officielle YouTube du gouvernement de l'Ontario où elles peuvent ensuite être visionnées en différé : https://www.youtube.com/c/GovernmentofOntarioAnnouncements</p> <p>Le ministère de la Santé veille aussi à ce que les mises à jour quotidiennes du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario soient diffusées en direct avec interprétation simultanée en français et avec sous-titres en français à partir du studio média de l'Assemblée législative au https://video.isilive.ca/ontariomhms/francais/. Les rapports de situation qui sont envoyés presque quotidiennement aux prestataires de services de santé sont aussi traduits et disponibles auprès du ministère de la Santé.</p>	MAFO
Dominique Janssens, Espace francophone de Halton	Est-ce vrai que les communiqués en français des bureaux de santé publique locaux ne sont pas toujours synchronisés avec les versions anglaises de ces mêmes communiqués? Cela risque de créer de la confusion parmi les francophones qui se fient à la communication en français.	La Loi sur les services en français ne s'applique pas actuellement aux municipalités, et par extension aux conseils de santé. Ainsi, chaque bureau de santé pourrait faire ses communications différemment.	MOH
Jeannine Blais, Centre Club d'Age d'Or de la Vallée	Les clubs d'Âge d'Or existent pour enlever l'isolement aux seniors. On se voit dans le 3e phase pour ouvrir aux membres possiblement en septembre/octobre si le Covid-19 diminue beaucoup. Nous avons environ 375 membres et nous offrons des repas chauds chaque	<p>La priorité absolue du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité est la santé et le bien-être des personnes âgées, des personnes du troisième âge et des personnes handicapées.</p> <p>Pendant cette période de distanciation sociale, l'Ontario a mis en œuvre un programme de soutien communautaire de 11 millions de dollars pour aider à livrer des repas chauds, des médicaments et d'autres produits essentiels aux personnes âgées à faible revenu et aux personnes handicapées, y compris celles qui souffrent de troubles médicaux sous-jacents qui les rendent plus vulnérables au COVID-19. Les personnes âgées peuvent commander ces livraisons en ligne et par téléphone.</p>	MSAA

	<p>lundi, des jamming (musique) jeux et ateliers, 5 jours par semaine. Quelle manière pouvons nous continuer offrir ses services quand il faut garder la distance? Ces services sont aussi nos prélèvements fonds pour le club.</p>	<p>Le ministère a également établi un partenariat avec l'Association des centres pour personnes âgées de l'Ontario (OACAO) pour aider à mettre en œuvre le modèle de programmation des Centres pour personnes âgées sans murs, où les personnes âgées isolées peuvent participer à des programmes de groupe par téléphone. Pour plus d'informations sur la mise en œuvre de ce type de programmes dans votre communauté, veuillez contacter l'OACAO par le biais de sa page web (www.oacao.org).</p> <p>Le ministère continue de recommander que les programmes des centres de vie active pour personnes âgées, les bénéficiaires du programme de subventions communautaires pour les personnes âgées et nos autres partenaires de paiements de transfert examinent attentivement leurs opérations et leurs plans à la lumière de la déclaration d'urgence et des conseils du médecin hygiéniste en chef et de leurs autorités locales de santé publique.</p>	
	<p>Nous sommes un club Incorporé avec notre année fiscale qui fini le 31 mars. Sommes nous obligé d'avoir notre réunion Annuelle aux membres avant la fin de 6 mois c-a-dire par la fin de septembre.</p>	<p>Le ministère des Affaires francophone s'est renseigné auprès du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. C'est ce ministère qui administre la Loi sur les personnes morales (https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90c38). Malheureusement, le ministère n'est pas en mesure de vous fournir des conseils juridiques.</p> <p>Le décret d'urgence 107/20 pris en vertu de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence qui a été émis le 30 mars 2020 et modifié le 24 avril 2020 offre une aide temporaire et une certaine souplesse à divers types de sociétés ontariennes, comme celles qui sont régies par la Loi sur les sociétés par actions et la Loi sur les personnes morales.</p> <p>L'ordonnance d'urgence prolonge les délais dans lesquels une assemblée annuelle doit être tenue par une société dans certaines circonstances, et elle traite également des exigences connexes, comme la présentation des états financiers lors des assemblées annuelles dans un délai déterminé. Elle permet également aux sociétés de tenir des réunions telles que celles des membres ou des actionnaires de manière virtuelle (c'est-à-dire par téléphone ou par voie électronique) conformément aux dispositions de l'ordonnance d'urgence.</p> <p>Le décret d'urgence peut être consulté à l'adresse suivante : https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/200107.</p> <p>Vous pouvez consulter un avocat pour savoir quand votre société est tenue de tenir une assemblée annuelle. Vous pouvez également faire une demande en ligne auprès du service d'orientation du barreau à l'adresse suivante : www.lawsocietyreferralservice.ca Vous y trouverez le nom d'un avocat ou d'un parajuriste dans votre communauté ou à proximité, qui vous fournira une consultation gratuite de 30 minutes (maximum) pour vous aider à déterminer vos droits et vos options, à condition qu'une correspondance soit disponible.</p>	<p>MGCS</p>
<p>Carole Larocque, La</p>	<p>Notre Premier Ministre considère-t-il avoir recours aux services</p>	<p>Il me fait plaisir de vous informer que les conférences de presse quotidiennes du gouvernement et les séances d'information sont diffusées en direct sur la chaîne officielle YouTube du</p>	<p>MAFO</p>

<p>Fraternité d'Alexandria</p>	<p>d'interprète en français pour ses conférences de presse?</p>	<p>gouvernement de l'Ontario avec des services d'interprétation en français ainsi que des sous-titres en français. Elles peuvent aussi ensuite être visionnées en différé sur cette chaîne : https://www.youtube.com/c/GovernmentofOntarioAnnouncements</p> <p>Le ministère de la Santé veille aussi à ce que les mises à jour quotidiennes du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario soient diffusées en direct avec interprétation simultanée en français et sous-titres en français à partir du studio média de l'Assemblée législative au https://video.isilive.ca/ontariomhms/francais/. Les rapports de situation qui sont envoyés presque quotidiennement aux prestataires de services de santé sont aussi traduits et disponibles auprès du ministère de la Santé.</p> <p>Notre gouvernement continue d'ajuster son approche de communication en temps réel en fonction des nouvelles priorités et demeure attentif aux besoins et aux préoccupations de la communauté francophone.</p>	
<p>Joanne Gervais, L'Association canadienne-française de l'Ontario du grand Sudbury</p>	<p>Certains ministères semblent toujours avoir de la difficulté à faire face à leurs obligations envers la Loi sur les services en français et diffusent encore de la documentation seulement en anglais (par exemple, les lignes directrices sur les soins primaires en milieu communautaire du ministère de la Santé). Nous sommes en pleine crise et à des moments comme ceux-ci, il est primordial que la communication soit claire, précise et opportune et nous devons assurer que la communauté franco-ontarienne soit desservie avec les mêmes délais, la même rigueur et le même sens d'urgence que le reste de la population.</p> <p>1) Que faites-vous afin de vous assurer que tous les ministères respectent leurs obligations par rapport à la communication dans les deux langues officielles du pays? et</p>	<p>Les francophones de l'Ontario ont le droit de recevoir des services de communication en français équivalents à ceux offerts en anglais. Le principe directeur demeure une « communication simultanée et de qualité équivalente ». Notre gouvernement continue donc d'ajuster son approche de communication en temps réel en fonction des nouvelles priorités et demeure attentif aux besoins et aux préoccupations de la communauté francophone</p> <p>Notre gouvernement cherche constamment à améliorer ses communications avec les Ontariennes et les Ontariens et, par conséquent, toutes les initiatives et recommandations constructives sont les bienvenues. C'est pourquoi tous nos canaux de communications sont à votre disposition.</p> <p>Avant de porter plainte auprès du bureau de la commissaire, vous pouvez communiquer avec le ministère concerné; les coordonnées sont indiquées à la page principale du site web de chaque ministère.</p>	<p>MAFO</p>

	2) Que pouvons-nous faire, autre que déposer des plaintes au Commissaire des services en français au bureau de l'Ombudsman?		
Sylvia Bernard, La Clé d'La Baie	J'aimerais avoir un peu plus d'information concernant les subventions disponibles mentionnées par Mme Mulroney concernant les services sociaux offerts. Comme fournisseur de services de santé mentale francophone pour les jeunes jusqu'à 18 ans dans le comté de Simcoe?	<p>Depuis l'émergence de la COVID-19, l'Ontario a pris d'importantes mesures afin d'en arrêter la propagation. Le gouvernement de l'Ontario a annoncé entre autres un investissement de 200 millions de dollars afin d'établir un fonds de secours pour les services sociaux afin de contribuer à protéger la santé et la sécurité des personnes les plus vulnérables de la province face à cette pandémie.</p> <p>Ce financement est fourni aux municipalités et aux fournisseurs de services sociaux comme les refuges, les banques alimentaires, les services d'urgence, les organismes caritatifs et les organismes à but non lucratif afin de les aider à maintenir leur offre de services essentiels, à embaucher du personnel supplémentaire et à trouver des moyens de promouvoir la distanciation sociale et l'auto-isolement pour assurer la sécurité de leurs clients.</p> <p>Pour obtenir des renseignements sur les soutiens financiers offerts durant la crise de la COVID-19, et sur toutes les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la pandémie, je vous invite à consulter la page du gouvernement : https://covid-19.ontario.ca/fr</p>	MOH
Jacinthe Desaulniers, dg du Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario	La pandémie fait progresser significativement l'offre de services en santé virtuellement. Malheureusement les progrès se réalisent principalement en anglais. Comment pouvons-nous nous assurer que l'offre de services de santé en français virtuelle se développe aussi?	<p>Les francophones de l'Ontario ont le droit de recevoir des services de communication en français équivalents à ceux offerts en anglais et nous cherchons constamment à améliorer nos communications avec les Ontariennes et les Ontariens.</p> <p>Dans le cadre de la crise actuelle, une clinique de soins virtuels de l'Ontario (seethedoctor.ca) a été développée par l'Agence santé Ontario, l'Association médicale de l'Ontario, OntarioMD et Inforoute Santé du Canada comme service provisoire pour soutenir les personnes qui n'ont pas de médecin de famille ou qui ne peuvent pas facilement accéder à leur médecin pendant cette période difficile de confinement face à la COVID-19.</p> <p>Ce service de soins virtuels a été lancé à titre de projet pilote avec un nombre limité de médecins et de fonctionnalités disponibles.</p> <p>Si la décision est prise de poursuivre le projet pilote au-delà des 60 premiers jours, il sera élargi pour inclure des services en français.</p> <p>Le ministère de la Santé apprécie le fait que les consultations virtuelles et la télémédecine ont toujours joué et continueront de jouer un rôle important pour assurer l'accès aux services de santé spécialisés pour les patients, y compris l'accès aux services en français pour les francophones.</p>	MOH

<p>Lise Sarasin, dg du RGA</p>	<p>Nous parlons de fermeture imminente des PME, si nous ne redémarrons pas l'ouverture des commerces. On parle de 42.5% des entreprises. Y-a-t-il moyen de connaître une partie de vos efforts pour relancer l'économie ? Merci</p>	<p>Le cadre visant le déconfinement de la province fournit les détails d'une stratégie de sensibilisation, dirigée par le Comité ontarien de l'emploi et de la relance, pour aider à informer le redémarrage de l'économie provinciale.</p> <p>Le comité organise des consultations virtuelles et des assemblées publiques par téléphone pour évaluer l'impact de la COVID-19 sur l'économie provinciale et élaborer un plan d'action pour aller de l'avant, en incluant les associations d'entreprises, les chambres de commerce, les dirigeants municipaux, les chefs d'entreprise, les propriétaires de petites entreprises et les entrepreneurs.</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site COVID-19 du gouvernement de l'Ontario : Soutien aux entreprises.</p> <p>Pour soutenir les petites entreprises, le gouvernement de l'Ontario a également travaillé avec le gouvernement fédéral pour développer le prêt aux petites et moyennes entreprises qui permettra de prêter jusqu'à 40 milliards de dollars, soutenu par Exportation et développement Canada (EDC) et la Banque de développement du Canada (BDC). Ce nouveau programme aidera les entreprises à répondre à leurs besoins de trésorerie grâce à des prêts garantis</p> <p>L'Ontario s'engage également à verser 241 millions de dollars en partenariat avec le gouvernement fédéral pour fournir plus de 900 millions de dollars d'aide d'urgence aux petites entreprises et à leurs propriétaires par le biais d'un nouveau programme, le Programme Ontario-Canada d'aide d'urgence pour le loyer commercial.</p> <p>Le gouvernement fédéral soutient également les entreprises par le biais de programmes de financement d'urgence, de programmes de prêts et en offrant des taux d'intérêt réduits aux personnes et aux entreprises touchées par la pandémie. Pour plus d'informations sur ces mesures, veuillez consulter le site : Plan d'intervention économique du Canada pour COVID-19.</p> <p>En outre, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences et les associations de santé et de sécurité ont publié des notes d'orientation (https://www.ontario.ca/fr/page/ressources-pour-prevenir-la-covid-19-dans-les-lieux-de-travail) qui contiennent un ensemble de ressources, de conseils et de bonnes pratiques pour aider les employeurs et les employés à prévenir la propagation de la COVID-19 et à collaborer pour la réouverture de la province.</p>	<p>MEDJCT</p>
<p>Justin Materania, secrétaire général de la table de concertation des présidents de la</p>	<p>J'ai une question sur l'aide ou soutien que le gouvernement de l'Ontario accorde aux communautés culturelles francophones issues de l'immigration.</p>	<p>L'Ontario finance plus de 150 organismes pour aider les nouveaux arrivants à s'établir et à s'intégrer avec succès dans leur communauté et sur le marché du travail en leur offrant des services d'établissement et d'apprentissage visant les deux langues officielles. Ces services comprennent :</p> <p>Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants - Ce programme aide les organismes d'établissement à fournir aux nouveaux arrivants des services de soutien à l'établissement et à</p>	<p>MCCSS</p>

Communauté congolaise du Canada		<p>l'orientation, de l'information et de l'aiguillage, ainsi qu'une aide à la navigation, y compris des services ciblés pour répondre aux besoins particuliers des femmes et des jeunes nouveaux arrivants. Actuellement, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires finance huit organismes francophones pour qu'ils offrent des services aux nouveaux arrivants francophones. En 2019-2020, environ 2 800 nouveaux arrivants francophones ont bénéficié de ces services.</p> <p><u>Formation linguistique pour adultes</u> - Ce programme aide les conseils scolaires et d'autres organismes communautaires à offrir des cours de français et d'anglais langue seconde, du niveau débutant au niveau avancé, ainsi que des évaluations en matière de compétences linguistiques afin de placer les apprenants dans des cours de langue appropriés. Le ministère finance également trois conseils scolaires français et trois conseils scolaires anglais pour qu'ils offrent des cours de français langue seconde. De plus, la Cité Collégiale reçoit un soutien pour offrir des cours de langue liés à l'emploi. Au cours de l'année scolaire 2018-19, plus de 5 300 nouveaux arrivants ont participé à des cours de français langue seconde.</p>	
Marie-Claude Doucet, dg du MIFO	<p>Il y a plusieurs documents concernant les procédures de réouvertures des lieux de travail qui ont été rendus disponibles sur le portail du gouvernement, mais ceux-ci sont majoritairement en anglais. Est-ce qu'il est prévu de procéder à la traduction de ces documents (en particulier ceux développés par le Workplace Safety & Prevention Services (WSPS))?</p>	<p>Ces organisations sont régies de manière indépendante par leur propre conseil d'administration et ne sont pas soumises aux mêmes exigences légales en matière de langue française que le gouvernement et ses agences. Toutefois, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences demandera aux associations de santé et de sécurité (dont la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail) de traduire les documents d'orientation qu'elles ont mis en ligne.</p> <p>Tout le contenu affiché sur le site Web du gouvernement - Ontario.ca - est dans les deux langues, y compris les informations destinées aux travailleurs/employeurs et les notes d'orientation sur les secteurs prioritaires qui se trouvent sur la page d'accueil COVID-19 du ministère. (https://www.ontario.ca/fr/page/covid-19-soutien-aux-travailleurs).</p> <p>Les centres d'appels du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences en matière de santé et de sécurité et de normes d'emploi offrent également des services en français et en anglais.</p>	MLTSD
Nicole Fortier Lévesque	<p>Avez-vous une idée si les terrains de camping ouvriront cet été, puisque notre municipalité comprend plusieurs terrains de camping, ce qui triple notre population l'été avec nos propriétaires de chalet saisonniers et qui a un impact économique considérable sur notre municipalité ?</p>	<p>Les terrains de camping saisonniers peuvent rester ouverts uniquement pour accueillir les résidents qui ont besoin d'un logement et qui n'ont pas d'autre résidence au Canada.</p> <p>Sur la base des conseils du médecin hygiéniste en chef et des experts en santé, nous adoptons une approche progressive et réfléchie pour assouplir les conditions d'urgence.</p> <p>Toutefois, dans un effort pour maintenir une distance physique, les installations communes comme les piscines, les salles de loisirs et les salles de bain doivent rester fermées. En outre, seuls les terrains de camping dotés d'un service d'utilité publique peuvent être mis à disposition et ils ne peuvent être utilisés que pour les remorques et les véhicules de loisirs.</p>	MEDJCT

		<p>Les exploitants de terrains de camping individuels peuvent choisir de ne pas ouvrir. La possibilité d'ouvrir est toujours soumise à leur capacité à fournir des services d'utilité publique et à toute restriction imposée par les municipalités, comme les règlements qui peuvent réglementer la saison d'exploitation, et toute restriction imposée par les services de santé locaux.</p> <p>En outre, le camping récréatif est interdit sur toutes les terres publiques.</p>	
--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--